et de Rhin et Moselle, quelques uns vont dans les departemens de la Moselle et du Mont Tonnerre.

Ils partent vers la fin de Juin, pour les travaux de la fenaison, et de la moisson, et ils rentrent à la fin d'août.

Et encore pour battre les grains vers la moitié de novembre, pour rentrer en fevrier.

La nourriture qu'ils gagnent de la sorte, est deja un objet pour eux, plusieurs rapportent de l'argent, l'habileté et l'économie décident de ces profits, le taux moyen d'une campagne, c'est-à-dire d'un voiage d'hiver ou d'été peut être évalué à 15 francs.

On ne comprend pas dans cette classe les domestiques à gages. Chez plusieurs c'est une profession constante sans intention de rester dans un endroit quelconque ; ils s'établissent là où ils en trouvent l'occasion-

Il se fait à cet égard un échange à peu près égal entre les arrondissemens limitrophes.

Dans la seconde classe ce sont les gens de metier. On ne parle pas des compagnons, qui voiagent pour se perfectionner après avoir fini leur apprentissage. Ils ne sont encore fixés nulle part.

Les forgerons, les charpentiers, ce sont les deux professions, qui fournissent principalement les émigrans dont il s'agit ici. Ceux-ci conduisent les flottes au Rhin, et sont employés à donner la première façon aux arbres destinés pour la marine. Ceux-là vont travailler aux diverses forges du département, des départemens voisins, et des pays etrangers.

On peut évaluer à 30 ou 40 le nombre des charpentiers. Le prix de la journée des chefs va jusqu'à trois frans, celui des autres est de 2,25-2,50 ou 2,75. Avec de l'arrangement le simple ouvrier peut faire une épargne de 15 à 18 francs par mois. Leurs voiages sont de six à sept mois.

Les forgerons travaillent par campagne d'une année ou de plusieurs années. Les prix sont différens suivant la partie de la forgerie qu'ils exercent. Leur absence est plus longue. Leur nombre dans cet arrondissement peut être évalué à 20 ou 30. Le forgeron ordinaire, qui met de l'ordre dans ses affaires, peut épargner de 50 à 100 francs par an, les chefs d'attelier font de plus grands profits.

La 3. classe est la plus nombreuse, plus de 150 individus font le colportage de petite mercerie, de verrerie, de faiance, de pipes, de poterie de grès. Ils partent communément après Paques, parcourent les pays réunis sur le Rhin et la Meuse, la Belgique, la Hollande, l'ancienne France, quelques uns franchissent les Alpes, plusieurs passent le Rhin: ils rentrent après 3, 4, 6, 8 mois d'absence. Leurs profits ne sont pas considerables. Ils vivent avec leurs familles : peu très peu arrivent à une foible médiocrité de fortune.

La poterie, et les pipes colportées de la sorte sont fabriquées dans les mairies de Speicher, Auw et Scheidweiler du canton de Dudeldorff, la faience à Echternach. La verrerie provenoit cidevant de la fabrique